

LA VIE AVENTUREUSE DE CHARLES LE CARLIER DE VESLUD SOUS LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

La famille Le Carlier qui fut l'une des plus notables de Laon comptait à la fin du XVIII^e siècle plusieurs branches : Celle des seigneurs de Loizelet était représentée par Jean François Philibert que la Révolution et le Directoire virent maire de Laon, député à la Convention, puis membre du Conseil des Cinq-Cents, ministre de la Police et commissaire général en Belgique. Sa mort prématurée à 47 ans l'empêcha sans doute de devenir l'un des grands fonctionnaires de l'Empire. La branche des Le Carlier de Colligis devait, avant de s'éteindre, donner un autre maire de Laon en 1812 qui fut député de l'Aisne de 1823 à 1827, et celle des Le Carlier de Veslud était représentée par deux frères, Jean Charles Louis Antoine et Louis Geneviève dit le Chevalier de Vesles.

L'aîné seul se maria et l'un de ses fils, Charles, au déclin de sa vie, vers 1845, a écrit des mémoires, dont le hasard a fait découvrir une copie chez un bouquiniste de Paris par notre ancien Président, le comte de Hennezel d'Ormois. Mme la vicomtesse de Noue, sa fille, a bien voulu nous confier ce précieux document afin que nous puissions évoquer les très curieux souvenirs de ce vieux soldat.

Il ne peut être question de présenter in-extenso ce manuscrit de près de 300 pages. Nous n'avons donc retenu que les faits les plus marquants et surtout ceux qui touchent à la vie dans notre province.

Il faut d'ailleurs avouer que les multiples anecdotes restées présentes dans la mémoire du narrateur n'apportent que peu à la grande histoire et que le récit des nombreuses amourettes de rencontre de ce grand enfant, auxquelles il donne une place excessive, est parfois lassant.

Pourtant, comment ne pas être ému par les deuils, les souffrances, les déconvenues, la misère, la ruine de cette famille qui s'était généreusement et totalement mise au service d'un idéal.

L'auteur raconte, tout d'abord, les circonstances du mariage de son père. Les Le Carlier sont d'origine bourgeoise. Par leur travail, ils s'étaient élevés peu à peu dans la société de leur temps. Pour couronner l'accession à la noblesse, acquise, pour la branche de Veslud, par des charges à la Cour des Monnaies de Paris, les deux frères Le Carlier, le seigneur de Veslud et celui de Vesles, étaient entrés dans les armées du Roi et servaient comme brigadiers dans la compagnie écossaise des Gardes du Corps. On n'y faisait pas fortune, mais comme ils avaient le souci de maintenir leur rang, il avait été décidé qu'un seul se marierait. Ils avaient longuement débattu pour savoir lequel prendrait femme et le cadet s'était retiré de cette compétition. Son aîné, plus bel homme, « jambe superbe, figure douce et gaie », bien que « moins spirituel », se met donc en chasse à 42 ans, tandis que son frère s'engage à aider par son héritage l'établissement de ses neveux. Par prudence, on décide d'écartier « les jeunes personnes élevées à la Cour ou dans les villes de garnison », et de choisir une de ces filles qui ont grandi « au fond de la province, sous les yeux d'une mère vigilante et sévère ».

L'élue est une jeune fille de 20 ans, Colette Matigny de la Boissière, dont le père avait été Trésorier de France à Soissons. Le mariage a lieu le 5 avril 1776. A l'expiration de son congé, le marié laisse sa femme à Veslud, préférant, dit son fils « les ennuis d'une absence temporaire aux dangers du séjour dans une ville de garnison ». Peu après, d'ailleurs, il abandonne le service et vient rejoindre sa jeune épouse à Veslud. Leur premier fils, Charles, l'auteur des mémoires, y naît le 27 mai 1778.

Il décrit son enfance comme fort libre et essentiellement campagnarde. Dès 7 ans, il est confié au curé de Pontavert qui tenait pension pour une douzaine de garnements. Le régime s'y révèle détestable et rapidement l'enfant est mis en pension à Laon où cette fois « les soins hygiéniques vont de pair avec l'instruction ». Pourtant, après quelques escapades, il en est retiré et confié à un autre pensionnat rue du Blocq jusqu'en 1789. Ramené à Veslud parce que le prêtre qui dirigeait cette maison venait de prêter serment à la Constitution, le jeune Charles assiste à un début d'émeute. Son père, ayant vendu du grain à un aubergiste de Festieux, voit se dresser contre lui les habitants de Veslud qui, par crainte de la famine, s'emparent de la voiture, la pillent et rossent le garde-chasse. Tout le monde de s'armer et le maître d'école de sonner le tocsin pour ameuter les habitants des villages voisins qui ramènent ceux de Veslud à la raison.

Charles voit ses études confiées à un Cordelier, sans doute retiré à Veslud, mais il n'a pas la tête au travail et, un jour, craignant la sévérité de son père, il s'enfuit jusqu'à Anizy. Repris, il est menacé d'être enfermé « à la prison des Picpus

de Vailly », ce qui ne pouvait l'effrayer car l'enfant savait bien que tous les couvents étaient supprimés.

Par un retournement des esprits, fréquent dans ces heures troublées, lors de l'institution de la Garde Nationale, la population vient chercher le ci-devant seigneur de Veslud et le désigne comme capitaine pour le canton de Bruyères. Son frère, de Vesles, est nommé major et l'enfant qui n'a que 12 ans est promu porte-drapeau. Après la messe de la Fédération, dite en plein air dans la cour du château, le nouveau capitaine offre un repas à tout le village.

Simple accalmie. Les Le Carlier, après un séjour à Laon, reviennent à Veslud pour les vendanges. L'hostilité des paysans ne cesse de se manifester. Va-t-on suivre l'exemple de la noblesse de France, qui, dit-on, rejoint l'armée des Princes ? Angoissants conciliabules : où est le devoir ? Que conseille la prudence ? La décision surprend : c'est l'oncle, le chevalier de Vesles, qui part, emmenant son jeune neveu. Les parents rejoindront si les circonstances l'imposent.

Tous deux s'éloignent donc, le jeune Charles « bien heureux de faire un petit voyage » et gagnent le château de Vesles à deux lieues de Marle. Le bon oncle est fier de montrer son bien : « C'est pour toi que je travaille ; cette propriété qui valait 200.000 livres quand j'en ai pris possession, en vaudra 200.000 de plus dans 10 ans... » Mauvais prophète ! De là, accompagné d'un domestique, Desnoyers, qui ne quittera jamais son maître, on gagne Brunehamel, puis La Neuville-les-Wattigny, sur la frontière belge que l'on traverse sans autre émotion que celle d'être confié à un passeur ivre.

Rapide arrêt à Chimay, puis on gagne Coblenz où, dès le lendemain, le Chevalier de Vesles et son neveu se présentent au Marquis de Monspay, commandant la Compagnie écossaise des Gardes du Corps. Ils sont acceptés, même le jeune Charles malgré ses treize ans, en considération des services rendus par son père et son oncle.

La compagnie passe l'hiver 1791-92 à Neudorf, à une demi-lieue de Coblenz. Le fait saillant est l'arrivée en janvier 1792 de M. de Veslud, père de Charles, qui apporte des nouvelles de sa mère et de ses frères et sœurs. On se regroupe en famille, puisque dans la même compagnie servent trois de leurs parents laonnois : MM. Cadot de Villemomble, de Crémery et de Méry, fils du seigneur de Corneil, de Nouvion-le-Vineux.

En juillet 1792, la Maison du Roi, avec l'armée des Princes, se dirige vers Mayence, puis, se rapproche de la frontière française. Elle investit Thionville défendue par le général de Wimpfen, la Maison du Roi étant cantonnée au camp d'Œutrange. Pendant que les Prussiens assurent le blocus, l'armée des Princes s'avance sur Verdun qui se rend sans combattre. Les Gardes du Corps passent alors la Meuse à Dun et entrent en Champagne. Stationnement de plusieurs jours à Sommepy

où la troupe, nourrie de pain moisî, souffre de la dysenterie qui « infestait l'armée prussienne ». Les contacts avec l'armée républicaine se limitent à des engagements de patrouilles et à des protections de convois. Pendant que la compagnie du jeune Le Carlier bivouaque à La Croix en Champagne, les Français gagnent la bataille de Valmy qui décide de la retraite des alliés. L'armée des Princes se retire sur Busancy. Le narrateur ne dit rien de son émotion devant cet échec. Son récit témoigne de sa jeunesse : seules le frappent quelques aventures de cantonnement, de ravitaillement ou quelques galopades. Il faut nous y faire : il en sera ainsi tout au long du récit.

Là-dessus, apprenant que la Maison du Roi se dirige vers Dusseldorf en passant par Arlon, M. Le Carlier de Veslud obtient de son chef de corps, pour lui et pour son fils, l'autorisation de se retirer à Mons qu'ont pu gagner sa femme et ses autres enfants. Confiant uniformes et bagages à leurs amis, accompagnés par M. de Vesles, ils se mettent en route et gagnent Binche à quatre lieues de Mons où ils sont rejoints par Mme de Veslud. Aucun détail sur le voyage de celle-ci, ni sur la vie en Laonnois.

Après un mois de tranquillité, l'armée de Dumouriez s'étant emparée de Mons, il faut s'enfuir et l'on gagne Chimay, les hommes à cheval, la femme et les enfants sur un chariot. Mais le voiturier, effrayé de sa mission, abandonne la pauvre femme en cours de route et celle-ci continue à pied, harassée de fatigue et d'angoisse. Elle ne doit son salut qu'à un brave homme qui, pris de pitié, l'assiste, la restaure et le remet sur la bonne route. Tout le monde se retrouve à Chimay avant de s'installer, moins en vue, dans une chaumière, au village de Forges. Après bien des alertes dues au voisinage des troupes françaises, la prise de Valenciennes par les Autrichiens permet à toute la famille de s'installer à Chimay où se regroupent d'autres émigrés, confiants dans la protection d'un escadron de carabiniers.

Pourtant, au mois d'août 1793, de nouvelles incursions de dragons français forcent tout ce beau monde à se cacher. C'est alors qu'humié, dit le narrateur, de toujours devoir fuir et se cacher, et rencontrant un de ses parents, M. de Foucault, qui servait dans la Légion de Béon, à la solde de la Hollande, il prend le parti de s'engager dans cette troupe sous les ordres de M. d'Ansault qui en commandait l'infanterie. Il était fort pour ses 15 ans et mesurait 5 pieds 1 pouce ; le jour même il est admis, habillé et armé, sans prendre l'avis des siens, prévenus par un billet glissé dans le jeu de cartes qui servait chaque soir à son père et à son oncle pour leur partie de piquet.

Deux jours après, la Légion de Béon traverse Binche et le jeune soldat tombe dans les bras de son père qui l'entraîne dans sa famille. On le félicite de sa décision et aussi on le sermonne, le mettant en garde contre les conséquences de manquements au 6^e commandement. Ecoutez ce commentaire

original : « Ils ne pensent pas, les malheureux, que ce sont ces enfants qu'ils ont faits à leurs soubrettes et aux filles de leurs paysans, qui sont à la tête de la Révolution et qui nous ont chassés de nos foyers et de nos biens... »

A quelque temps de là, sans permission, il gagne Namur pour y voir deux parents, M. Cadot aîné et son beau-père, M. de Bignicourt. Puis, il va à Binche, embrasser ses parents. Lorsqu'il se sépare de son père, il ne pouvait se douter qu'il ne le reverrait plus. Peu après, celui-ci devait rejoindre la compagnie de vétérans de la Légion de la Châtre, sous l'uniforme desquels il mourra en 1799, loin de tous les siens, à Jersey.

Avec un cheval obtenu de son père dans l'espoir d'entrer aux hussards de Béon, mais aussi avec huit jours d'absence irrégulière, Charles Le Carlier rejoint son corps. Coût : 8 jours de prison, sans feu, au cœur de l'hiver, avec une simple paillasse et son cheval confisqué. Il restera fantassin.

Après un court séjour dans la région de Liège, qui lui permet de retrouver deux de ses cousins, MM. Rillart et Le Carlier de Ronchères, frère de Le Carlier de Colligis, le maire de Laon de 1812, le voici de retour à Huy qui avait reçu une garnison hollandaise avec laquelle les Français s'entendent fort mal, au point de se battre et de s'entretuer. Une partie des hommes de la Légion de Béon abandonnent leur corps au profit de la Légion de la Châtre qui était au service de l'Angleterre. Seul, l'espoir d'être payé du cheval confisqué retient Le Carlier à Béon, qui, au printemps 1794, vient tenir les avant-postes entre Sambre et Meuse. Pas d'engagement sérieux avant la bataille de Fleurus où en juin 1794, il allait, pour la première fois, assister à un véritable combat au cours duquel il est frappé d'une balle à la jambe.

Après un séjour d'un mois à l'hôpital à Bruxelles, en juillet 1794, circulant en ville, appuyé sur une canne, il rencontre des amies de sa mère qui le conduisent à celle-ci, réfugiée à Bruxelles. Rougissant de son costume défraîchi et de son chapeau percé de balles, il se présente à Mme de Veslud qu'il sait « très fière ». En fait, après les premières embrassades, elle exige qu'il reprenne ses « habits français », un peu courts, mais propres. C'est alors qu'il se laisse convaincre d'entrer dans une nouvelle Légion en formation sous le commandement de l'Archiduc Charles d'Autriche. Il espère être mieux traité et bénéficier de quelque avancement.

Avec sa nouvelle unité, rude combat près de Verviers, puis retraite vers le Rhin et séjour dans le Grand Duché de Berg.

En avril 1795 le corps se dirige vers le Sud-Est et atteint la région de Limbourg-sur-Lahn à l'Est de Cologne. Pour la première fois, le pauvre garçon se laisse aller à dire sa peine. Il est las de vivre, n'a connu que le malheur, la fatigue et les mortifications. Il doute de jamais rentrer en France, de revoir son père et son oncle. Il sait que les biens des émigrés sont

vendus. Il sera pauvre, sans patrie, ni famille. Il veut mourir et n'a pas dix-huit ans. Il se bat en duel pour un motif futile. Le beau sexe lui-même n'est pas sans lui donner des désillusions, telle cette hôtesses de quelque trente ans, très sérieuse d'apparence, dit-il, qui devient très familière, quoique sage. Ils se caressent les mains... jusqu'à ce qu'il découvre que les siennes se couvrent de gale !...

Sa nomination au grade de caporal vient à point pour regarnir son escarcelle et lui rendre quelque fierté.

Au mois de mai 1795, le corps de l'Archiduc Charles borde le Rhin dont, à la suite du traité de Bâle et de la Haye, la rive gauche est tenue par les Français : ceux-ci attaquent les Autrichiens, passent le fleuve et remportent victoires sur victoires.

Entre Bamberg et Forcheim, Charles (c'est le seul nom sous lequel par prudence il est maintenant désigné), échappe de justesse aux dragons français. Son corps recule toujours, sur Nuremberg d'abord, puis sur la Naab, affluent du Danube. Une nouvelle retraite à travers bois le conduit à quatre lieues d'Egra sur la frontière de Bohême. Ce sera le point final. Après huit jours d'arrêt, l'on revient à Nabburg et c'est aux Français de reculer.

L'armée autrichienne à son tour avance à marches forcées. Le pauvre Charles est exténué et a le malheur de s'endormir au cours d'une halte. A son réveil, la troupe est loin. En vain, il s'efforce de la rejoindre, manque de tomber dans une patrouille française et n'échappe qu'en traversant la Naab sur une barque. Il combat avec les dragons de Latour aux environs de Bamberg, puis avec la Légion de Corneville et celle de Rohan et pénètre avec celles-ci dans Schweinfurt.

En cinq jours, la Légion de Rohan atteint Giessen sur les bords de la Lahn, au nord de Francfort.

Enfin, Charles rejoint son corps à six lieues de là. Pitoyable cantonnement, ravitaillement détestable : du pain de farine d'avoine non blutée, encore était-il volé aux paysans.

Marches et contre-marches. Le corps de l'Archiduc Charles borde le Rhin aux environs de Mayence, puis passe le Mein et s'enfonce dans le Sud à travers le duché de Hesse-Darmstadt. Revenant sur ses pas, il rentre dans Mayence.

Séjour aux environs de Landau, puis marche sur Trèves en passant par Deux-Ponts. Le Maréchal de Murci s'apprête à forcer le blocus de Luxembourg en octobre 1795 quand survient l'armistice.

Les quartiers d'hiver sont pris à Reichweiller. Charles Le Carlier doit entrer à l'hôpital pour soigner sa jambe blessée dont il souffre toujours.

En avril 1796, le corps regagne les avant-postes, ce qui se traduit par une nouvelle retraite vers le Rhin passé à Mayence.

De là, il gagne la plaine de Siegburg aux abords Sud de Cologne où l'on stationnera jusqu'en janvier 1797.

La troupe se remet en route vers l'Est et, en trois étapes, gagne la région de Siegen.

Mais le général Lefebvre prend l'offensive et s'avance sur Francfort. Le corps de l'Archiduc Charles marche à l'ennemi. C'est au cours d'un combat dans la région de Giessen, que l'arrière-garde est encerclée et faite prisonnière par les dragons français.

Le jeune Charles partage ce triste sort. Il a soin de se faire inscrire sous le nom de Charles Vanis selstein, de Bruxelles, celui d'un camarade mort récemment, mais il sait qu'il est à la merci d'une dénonciation ou d'une maladresse.

Les prisonniers sont dirigés sur Juliers, au Nord-Est d'Aix-la-Chapelle. Là, Charles rencontre un inconnu dont il ne peut dire à son équipement, s'il est civil ou militaire, qui l'accoste en français et l'entraîne pour déjeuner. Au cours d'un repas copieux, gagné par la bonhomie de son amphitryon, il avoue qu'il est Français et émigré. A cette confidence, l'autre répond qu'il a deux frères dans les armées étrangères et que lui-même, pour éviter la conscription est entré dans une administration, il est chef des infirmiers à l'hôpital militaire. Marié, sa femme est marchande de modes à Juliers. Il aide Charles à modifier son accoutrement et a l'audace de l'entraîner à la citadelle pour rencontrer des artilleurs qui « sont des nôtres ». Charles tremble un peu mais se détend vite au cours du repas où l'on va jusqu'à porter la santé des Princes — à mots couverts, il est vrai —.

Il regagne le cantonnement des prisonniers et le lendemain le convoi se remet en route, non sans que l'infirmier-major ne vienne lui apporter vivres, réconfort et recommandation de s'échapper à la première occasion.

En fait, il est prévenu par un sous-officier wurtembourgeois prisonnier, que le commandant de l'escorte, jacobin enragé, sait que deux émigrés se trouvent dans le convoi et déclare qu'ils seront fusillés en arrivant à Maëstricht. Charles en informe de suite un camarade qui, sous le nom de « Poussière » cache « un nom illustre » que malheureusement on ne nous cite pas.

Les voici, cantonnés dans une abbaye. Ils arrivent à se procurer un minimum de mauvais vêtements civils et, avec la complicité du concierge, ils s'échappent par une brèche.

Au jour, après plusieurs alertes, ils se confient à un paysan qui les restaure et les met sur la route de Liège. Aidés par la population, ils traversent Dalen où ils apprennent qu'un de leurs camarades, du nom de Conrad, ex-sapeur de leur compagnie, s'est retiré à deux lieues de là, où il vit avec sa famille. Celui-ci les accueille, les aide à se procurer de meilleures chaussures et un vieux chapeau de feutre pour remplacer le bonnet de coton dont Charles est affublé. Passant entre Liège et Tongeren, ils rencontrent un paysan qui insiste pour qu'ils

coupent leur chevelure qui les dénonce comme soldats autrichiens. Mais eux, grands enfants, tiennent à leurs cheveux et « leur plus grand plaisir est de s'arrêter au bord d'un ruisseau, de s'y débarbouiller, de s'y peigner et de faire queue et tresses ».

Ils vont atteindre Bruxelles, lorsqu'ils sont à bout de ressources et réduits à mendier. Une occasion de voiturier permet à Poussière de gagner Mons où il doit trouver un terme à ses misères, tandis que Charles entre à Bruxelles où il cherche les traces de sa famille. Leur ancien logeur, le tapissier Delporte, le reconnaît à sa ressemblance avec sa mère. Il est choyé, dorloté, nourri et il apprend que sa mère et ses sœurs se sont fixées à Soignies où elles ont un petit commerce.

Un autre ami de sa famille, M. Berckmann lui fait confectionner des vêtements qu'il n'est pourtant pas en état de payer et, pour finir, Mme de Veslud, conduite par un hasard heureux, tombe dans les bras de son fils.

Le lendemain, départ pour Soignies où il retrouvera ses sœurs et un second petit frère, François Emé, né à Bruxelles, depuis son départ, le 15 août 1794.

Pendant un mois, il aide sa mère dans son commerce, mais avoue s'ennuyer ferme. Aussi, sa mère et lui, écoutent facilement le conseil qui leur est donné de se munir d'un certificat de résidence et de rentrer en France.

Les deux jeunes filles, semble-t-il, restent à Soignies avec l'aîné des garçons. Mme de Veslud part avec Charles et le petit François et, sans plus de précautions, gagne Laon, au mois d'août 1797.

A peine arrivés, ils sont dénoncés et menacés d'arrestation. Un galant homme, membre du Comité départemental, les cache dans sa maison de la rue du Cloître et le lendemain, avant le jour, ils sont sur la route de Soissons où ils prennent la diligence pour Paris.

Mme de Veslud cause avec sa voisine une « Madame de Presles, veuve d'un ancien capitaine du Roi ». Il s'agit, sans doute, de Mme Bertin de Presles, veuve d'un officier d'artillerie à La Fère. Mise au courant de la situation critique de sa compagne, Mme de Presles lui offre comme asile une petite maison qu'elle possède à Belleville, près de la barrière de Ménilmontant.

Là encore, notre jeune militaire de 19 ans trouve la vie de famille un peu sévère. Sa mère, indisposée par l'eau de Paris, garde le lit une grande partie de la journée et lui, doit, dans le jardin, garder son petit frère de 3 ou 4 ans. Si l'on va chez une tante de Mme de Veslud, rue du Cherche-Midi il lui faut porter l'enfant et si d'aventure il s'arrête épuisé, couvert de sueur, il s'entend dire par sa mère : « Vous êtes mou et sans courage. Faites donc attention, la sueur de votre front inonde cet enfant ».

Mme de Veslud avait une sœur à Paris, Mme Cochin dont le mari, nous dit-on, était employé au Trésor. Le colonel Pierre Cochin, dans un livre charmant intitulé « Nos ancêtres », nous parle longuement de celui-ci. Il s'agit de Jacques-Denis Cochin, demeurant 107, rue Saint-Jacques qui était homme de loi et qui tenait un cabinet d'affaires litigieuses et contentieuses. En Vendémiaire an XII, il était, nous dit-on, chef des archives du Trésor public. La Restauration devait le faire Baron et le voir maire du XII^e arrondissement de Paris et député. Il avait en effet épousé Angélique Suzanne Martigny de la Boissière, veuve de M. Lebeau, baron de Montour. M. Cochin, homme de très grand mérite et de haute valeur, était prudent et, son arrière-petit-fils ne le cache pas, assez avare. Ne soyons donc pas surpris de le voir décliner la responsabilité d'accueillir à son foyer cette famille d'émigrés et, à leur première visite, de ne pas même les prier à dîner.

Mme de Veslud se lasse vite de Paris et elle s'installe au foyer de sa seconde sœur, Mme Desforges de Vassens qui habitait Vauxbuin près de Soissons, avec l'espoir de tirer quelque argent d'un ancien fermier qui lui devait des redevances. Son fils reste seul à Paris dont il va mieux goûter les charmes jusqu'au jour où survint son oncle Cochin qui l'arrache à ce doux farniente. Devant sa tante, il lui tient ce langage : « Il faut d'abord, mon cher neveu, faire en sorte de perfectionner ton écriture pour arriver à te faire une situation, et, si tu parviens à avoir une écriture passable, je te placerais dans un bureau. Si cela ne se peut pas, tu entreras chez un orfèvre, car l'orfèvrerie est au nombre des arts libéraux. Benvenuto Cellini était reçu chez les plus grands Seigneurs » et d'ajouter « il est vrai que bien peu parviennent à sa célébrité ».

Notre ami avoue ne se soucier alors ni d'être enfermé dans un bureau ni d'être mis « au service d'un forgeron ». Il choisit de « faire beaucoup d'amitié à sa tante et lui lire des romans ». Cela ne pouvait pas convenir au mari qui décide de l'éloigner et le met en demeure d'entrer dans la marine de commerce hollandaise ou de s'engager aux hussards. C'est cette solution que Charles Le Carlier se résigne à adopter.

Il quitte tristement sa tante qui « s'était habituée à sa société » et ne s'en sépare pas sans larmes car, dit-il, « elle avait eu toutes les bontés pour moi ».

Et de s'en aller rejoindre son régiment à La Haye à pied, précise-t-il, avec une musette de toile cirée contenant son petit bagage et un peu d'argent qu'il tient de la générosité de sa tante. Au passage, il embrasse sa mère à Soissons et comme la neige tombe — on est en décembre 1797 — il prend la diligence jusqu'à Gand, d'où il gagne Rotterdam et La Haye.

Il s'y présente au colonel du 3^e régiment de hussards, M. Lebrun de la Houssaye, ami de son oncle, et se met en rapport avec un de ses cousins de Montour, sous-officier dans ce régiment.

Au printemps 1798, le 3^e hussards est dirigé sur Bréda, mais Charles Le Carlier est affecté au dépôt et ainsi passe trois mois à Abbeville avant de séjourner à Namur et à Maëstricht.

Au cours d'une permission il gagne Bruxelles où il retrouve mère, frères et sœurs. Mais la mère n'apprécie guère de le voir servant dans les armées de la République alors que son père et son oncle sont restés fidèles à leurs Princes. Il en revient bien décidé à passer au service de l'Autriche si les hostilités peuvent faciliter sa désertion.

En fait, la guerre va reprendre (mars 1799).

Le 3^e hussards gagne Mannheim, traverse le Rhin et est envoyé aux avant-postes. Charles Le Carlier n'hésite pas, profite d'un beau clair de lune, met son cheval au grand trot, atteint un village, fait connaître sa situation aux habitants qui le conduisent au poste le plus proche des carabiniers autrichiens. Il doit rejoindre son ancien corps stationné en Italie.

A Borgo Manero, il trouve le corps de Rohan dans lequel a été fondu celui de l'Archiduc Charles. Il y est incorporé comme sous-officier.

De là, on rayonne dans le nord de l'Italie.

Malade d'une fièvre putride, son état est jugé désespéré ; il reçoit les derniers sacrements et lorsqu'il fait ses ultimes recommandations à son ami Pomeyrac, c'est à sa tante, Mme Cochin, rue Saint-Jacques, hôtel Saint-Adrien, qu'il adresse son suprême souvenir.

Pourtant, après six semaines d'hôpital, il peut rejoindre le corps de Rohan qui, alerté par le passage de l'Armée de Bonaparte au Mont Saint-Bernard est chargé de défendre le passage du Tessin. Mal remis, Le Carlier fait route sur un caisson d'artillerie et c'est encore ainsi qu'il fait retraite sur Milan.

La garnison s'y trouve bloquée pendant un mois et, après la bataille de Marengo (juin 1800), évacue la place avec les honneurs de la guerre. Défilant entre deux haies de soldats républicains, un grand nombre de déserteurs qui servaient dans les rangs autrichiens veulent passer aux Français. De son peloton Le Carlier reste seul avec un breton du nom de Nicolas... ce qui en dit long sur la qualité de ces troupes mercenaires. Onze déserteurs furent repris, dit-on, et fusillés après jugement sommaire.

A Palma-Nova, ville forte du Frioul vénitien, notre narrateur retombe malade et doit entrer de nouveau à l'hôpital. Lorsqu'en septembre 1800, son régiment gagne Donino, sur les bords de l'Adriatique, puis Udine, il est mal remis et une nouvelle rechute le met à deux doigts de la mort. A Udine, dit-il, existaient 15.000 malades répartis entre sept hôpitaux et l'on enterrait 150 à 200 soldats par jour.

Par un sursaut de volonté, voyant un jour défiler sous les fenêtres de l'hôpital le bataillon de Rohan, il s'échappe de cet

antre de la mort. Il jette son porte-manteau, son sabre, son baudrier et son bâton de sous-officier dans une voiture conduite par son ami Nicolas et, lui-même, saute par la fenêtre.

Il n'ira plus loin ; dans son nouveau cantonnement de Monte Falcone, parvient la nouvelle de la signature de la paix de Lunéville (1801).

Engagé pour la durée de la campagne, Le Carlier va être congédié. Que devenir ? Il est sans argent et mal remis de ses fièvres. Il refuse de se joindre à des camarades qui projettent de regagner Bruxelles à frais communs. Il ne veut plus, dit-il, retourner à la charge de sa mère. Il préfère rengager et à Padoue se présente au colonel du régiment d'infanterie de l'Archiduc Joseph. Sur la vague promesse d'être pris comme sous-lieutenant, mais forcé de rentrer à l'hôpital, il signe dans une demi-conscience son renagement comme sous-officier. Comble de désespoir, un officier lui dit qu'il est noté comme fier et insoumis et qu'il n'aura jamais d'avancement dans l'armée autrichienne. Le pauvre garçon en retombe malade, se laisse aller et n'a plus d'espoir que dans la mort. Pourtant sa jeunesse, les nobles conseils de l'Aumônier le remettent d'aplomb en mai 1802. Il écrit en France et a la joie de recevoir une réponse de sa mère qui va lui envoyer de l'argent pour racheter son congé et faire son voyage de retour.

Dans les premiers jours de décembre 1802, plein d'ardeur, il se met en route, fait ses huit lieues dans la première journée, malgré 6 pouces de neige et atteint Vicence. Deux jours après, il est à Vérone et s'adresse au commandant français de la place, M. de la Salinière, auquel il explique sa situation. Cet officier connaissait sa famille, sait que sa mère est soissonsaise et l'adresse à un compatriote le général Charpentier, gouverneur de Milan. Mais il a trop présumé de ses forces, la fièvre revient et c'est à nouveau l'hôpital, où il trouve à sa plus grande joie un avant-goût du pays, en y rencontrant un garçon de Trucy nommé Delabarre.

Reposé, il part pour Milan où s'il ne peut être reçu par le général Charpentier, du moins, un officier de l'Etat-Major lui fait signer le 22 décembre 1802 une déclaration de soumission au senatus-consulte qui autorise la rentrée en France des émigrés et les amnistie.

Le voilà donc en règle, mais ses aventures ne sont pas finies. Il part dès le lendemain par la route de Côme « cheminant à poil sur le dos d'un âne », lorsqu'à mi-chemin il est attaqué par trois brigands, jeté à terre, dévalisé de 15 double-louis, toute sa fortune.

Pourtant, il atteint Côme et va se plaindre au Sous-Préfet qui, à de bonne paroles, joint 12 francs qui lui permettront de gagner Lugano d'où il pourra correspondre avec sa famille. Il y est confié à un chef de bataillon suisse qui le prend en subsistance dans son corps jusqu'à l'arrivée d'un nouveau

secours de sa mère. Celle-ci prend ses précautions ; elle ne lui adresse plus d'argent, mais un fidèle serviteur nommé Deniseau qui, lui, est porteur des subsides.

Cette prudence était justifiée. Seul, toujours faible et fiévreux, Charles Le Carlier ne serait pas parvenu au terme de cette longue route.

Sous la neige, avec mille difficultés, malgré une chute et des chemins épouvantables, il atteint Lucerne, puis, non sans fatigue, Bâle et, enfin, Saint-Louis, la première ville française ! Il y prend la diligence pour Colmar, puis à pied, la route de Saint-Dié, de Toul et de Saint-Dizier. On fait quinze lieues par jour. Epuisé, le pauvre Charles gagne péniblement Châlons et, sous la neige, Reims qu'il atteint grelottant de fièvre et incapable de manger.

Pourtant, le lendemain, soutenu par l'ardent espoir d'atteindre la fin de ses misères, il trouve la force de se remettre en route et arrive en vue de Laon.

« Oh ! Laon, s'écrie-t-il, chère petite montagne, chère et vieille cathédrale, que vous me paraissiez belles et bonnes », quelle joie lui cause leur vue et combien ses forces en sont décuplées. Ses yeux, son cœur, ses jambes dévorent l'espace et c'est au tour de Deniseau de ne pouvoir le suivre. Le voici à Vaux ; monter la chaussée serait trop long et de grimper la côte à travers les vignes derrière la citadelle...

Il sait Mme de Veslud installée rue Sainte-Geneviève : y arriver, frapper à la grande porte ronde qui lui est désignée, entrer, franchir les degrés quatre à quatre et tomber dans les bras de sa mère, cela ne lui prend qu'un instant.

Pourtant, que de tristesses ! Au foyer, il ne trouve que ses deux petits frères de 16 et 10 ans. Son père est mort au loin, sans revoir les siens, son oncle, le cher Chevalier de Vesles, est bien rentré d'émigration en 1801, mais ruiné, il a trouvé asile à Crépy-en-Laonnois chez son parent, M. de Foucault.

Sa sœur Geneviève vient d'entrer en religion à l'Hôtel-Dieu sous le nom de Sœur Thérèse, malgré les ardentes supplications de sa mère. Si nous ne savions déjà que Mme de Veslud avait le caractère autoritaire et peu maniable, le récit de l'entrée au couvent de cette jeune fille ne nous permettrait plus d'en douter. Enfin, sa seconde sœur, Louise, pour soulager sa mère, a accepté de vivre auprès de la femme malade et valétudinaire d'un parent plus fortuné. Elle devait prochainement se marier et devenir Mme de Forceville de Méricourt.

Après un essai d'installation en Thiérache où elle loue le petit château de Luzoir, Mme de Veslud revient à Laon et s'installe rue du Puits Saint-Julien.

Le pauvre Charles est désorienté et ne tarde pas, cette fois encore, à s'ennuyer. Il sent la nécessité de trouver une situation. On cherche aussi à le marier, mais les différentes jeunes filles

qu'on lui propose ne sont pas à son goût : l'une est trop dévote, l'autre aura du bien, mais plus tard, une troisième trop âgée.

Sur ces entrefaites, les démarches de Charles Le Carlier reçoivent satisfaction et une commission de sous-lieutenant des Douanes lui est remise avec un ordre de départ pour la frontière de la Belgique annexée. Il va donc retrouver les bords du Rhin.

Il se présente à Clèves à son directeur, M. Turc, qui l'affecte au poste de Meuven dans la Campine liégeoise où il passe trois mois sous les ordres du représentant d'une autre vieille famille laonnoise, M. Gallien, contrôleur de brigade, « le meilleur homme qu'on puisse voir », dit-il. Puis, il est nommé commis à cheval au poste de Huls, près de Crefeld, département de la Roer, encore sous les ordres d'un laonnois, M. Lemor, sans doute Lemor de Boival, le fils d'un directeur des aides de l'élection de Laon.

La vie s'écoule, semble-t-il, assez douce sur les bords du Rhin.

A la suite de la campagne d'Austerlitz, la brigade de Huls est avancée « pour le service de la correspondance entre la Hollande et l'Armée de l'Empereur ». Puis Charles Le Carlier est envoyé à Xanten, sur le Rhin, en face de Wesel, revient à Huls, puis à Mœurs.

Peu après, il fait connaissance de Mlle Marie Teinturier, fille d'un collègue de Rheinberg. Cette jeune fille lui plaît « malgré son air sérieux » écrit-il et « le caractère extrêmement raide » de la future belle-mère.

Avec le consentement de Mme de Veslud, il se marie le 19 octobre 1808, sans le moindre faste. Nous sommes loin du mariage de ses parents !... Les jeunes gens sont très épris l'un de l'autre et en écrivant ses mémoires, au bout de 32 ans de ménage, il entonne un hymne à la louange de son épouse, disant que l'estime qu'il avait pour elle est allée en augmentant jusqu'à la vénération.

Seize mois plus tard, le ménage, déjà nanti d'une fille, est envoyé dans le Hanovre puis dans les Etats de Münster, enfin Charles Le Carlier est nommé lieutenant à cheval au poste de Rhéde ou mieux semble-t-il, de Rhéda sur l'Embs, à 10 lieues à l'Est de Münster, et un peu plus tard à Halterein, où parvient la nouvelle du désastre de la Grande Armée en Russie.

Après Leipzig, il faut se replier derrière le Rhin. Le décrochage est difficile, les ordres tardent, finalement chacun part de son côté, cherchant à sauver son bien, sa femme et ses enfants. Lorsqu'on se retrouve en deçà du Rhin, les reproches affluent et Charles Le Carlier se fâche, donne sa démission, vend son cheval et file jusqu'à Charleville où sa femme a des parents. De là, on gagne Laon, l'éternel refuge, mi à pied, mi à l'aide de voituriers.

En décembre 1813, le retour au foyer maternel, dans une pauvre charrette recouverte d'une toile, n'a rien de triomphal. L'accueil est cependant cordial et le jeune ménage avec ses deux enfants s'installe tant bien que mal dans une seule chambre.

En février 1814, les Alliés approchent et Laon est investi. C'est à cette époque que Mme de Veslud apprend la mort de ses deux derniers fils, le premier sous-lieutenant au 19^e et le second engagé volontaire au 11^e dragons. L'un et l'autre ont péri dans le même combat à Pirna, à la bataille de Leipzig.

Charles Le Carlier est affecté à un service de subsistance en prévision d'un siège qui n'a pas lieu, puisque la ville ouvre ses portes. Tout au contraire, c'est l'armée française qui marche sur Laon défendue par l'armée russe-prussienne de Blücher.

Voici le récit de la bataille vue par Charles Le Carlier de Veslud. Napoléon s'empare des hauteurs de Clacy et envoie la Garde Impériale vers la montagne Saint-Martin. Les Français montent trois fois à mi-côte, trois fois ils sont repoussés par la mitraille. Les marais de Mons-en-Laonnois à Chivy sont couverts de morts et de blessés secourus par les Russes et transportés dans des maisonnettes de jardiniers. Bonaparte (sic) voyant fonctionner les moulins de la butte Saint-Vincent y fait envoyer des boulets, tandis que Blücher expédie ses soldats pour contraindre les ouvriers à poursuivre leur travail afin que la ville et l'armée soient ravitaillées. Le rôle de Charles Le Carlier n'est pas glorieux : il conduit les soldats et plaîtante les pauvres meuniers qui trouvent fort mauvais de risquer ainsi leur vie.

Sitôt Louis XVIII à Paris, Le Carlier de Veslud se précipite pour solliciter son admission aux Gardes du Corps, ce qu'il obtient, ainsi que la Croix de Saint-Louis. Tout joyeux il rentre à Laon pour y chercher les siens qu'il installe à Versailles, dans un petit logement de deux pièces, rue de l'Orangerie, alors que son service l'appelle à l'Hôtel des Gardes du Corps, compagnie écossaise, où l'attend le souvenir de son père et de son oncle.

Il doit bien s'endetter pour acheter son mobilier et son uniforme, mais il assure que les siens vivent heureux et paisibles avec 1.200 francs d'appointements annuels, moins la retenue pour la retraite, précise-t-il. Il est sévère pour son chef, le duc d'Havré, le commandant de la compagnie écossaise, l'une des « quatre ganaches », écrit-il, qui commandent les anciennes compagnies de gardes. Il lui en veut de ne pas lui avoir obtenu quelques secours pour son installation et il est contraint d'adresser un placet à la duchesse d'Angoulême qui lui fit remettre 400 francs. Il en est, dit-il, de la Royauté, comme de ses enfants qu'on a bien du mal à élever et qui vous payent d'ingratitude... Le voilà, déjà, bien amer et prêt à dire que la Monarchie était belle sous l'Empire. Pourtant, lorsque Napoléon, au retour de l'île d'Elbe, approche de Paris, notre garde du corps, après avoir mis les siens en sûreté, rejoint à Noailles sa

compagnie qui retraite sur Lille. Ainsi, Charles Le Carlier entre en Belgique.

Louis XVIII n'autorise pas le duc de Berry à joindre à l'armée de Wellington sa petite troupe qui ne prend part à aucun combat avant de rentrer en France et à Paris, où elle arrive le 8 juillet 1815.

Dès le mois d'octobre, poussé par le duc d'Havré, Le Carlier de Veslud demande une compagnie de gendarmerie. Il se laisse mettre en disponibilité et signe sa radiation du contrôle des Gardes du Corps, mais, une fois à la disposition du Ministre, personne ne s'occupe plus de lui. On lui refuse la Légion d'Honneur, un brevet de Chef d'Escadrons de cavalerie, auquel cet ancien sous-officier d'infanterie autrichienne estime avoir droit, et a mille difficultés pour obtenir celui de capitaine avec rang du 1^{er} mai 1801. Pour finir, il accepte, mais de mauvaise grâce, une simple lieutenance de gendarmerie, à 36 ans, parce que, dit-il, il ne voulait plus rester confondu avec « les demi-soldiers » de toutes les opinions qui encombraient les anti-chambres des Ministères.

Il est envoyé à Beauvais, mais accepte de permute avec un camarade, ex-garde de la compagnie de Noailles, dont la femme est originaire de cette ville, moyennant une large indemnisation de ses frais de déplacement. C'est ainsi qu'il échoue à Ribérac en Périgord, puis à Nontron, autre sous-préfecture de la Dordogne. Il semble résigné, se félicite des bonnes relations qu'il entretient avec la population et la société du pays. En 1820, il passe à Bazas (Gironde). Il y était encore, simple lieutenant, en septembre 1830, élevant péniblement ses sept enfants. Une phrase laisse supposer qu'une part dans l'indemnité des émigrés et un secours accordé par le Dauphin ont un peu amélioré sa situation.

C'est son âge, — il avait alors 52 ans, — et non son refus de servir Louis-Philippe, qui semble avoir décidé de sa mise à la retraite.

Les mémoires de Charles Le Carlier de Veslud se termineront là, en affirmant sa foi chrétienne sa consolation dans tant d'épreuves, en bénissant ses enfants et en leur recommandant leur mère, leur incomparable mère, écrit-il.

Nous savons qu'il s'est retiré à quelques lieues de son village natal, à Crandelain, sur les bord de l'Ailette, dans une modeste propriété, épave de sa fortune. Il fut enterré à l'ombre de la vieille église qui, comme le cimetière, eut tant à souffrir des dévastations de la guerre de 1914. Sur sa tombe, que l'on ne retrouve plus, il était inscrit : « Ici repose M. Charles Le Carlier » de Veslud, capitaine de cavalerie en retraite, chevalier de » Saint-Louis, décédé le 1^{er} septembre 1854 dans sa 77^e année. »

Puis, une main qui voulait être pieuse, avait fait graver ces mauvais vers :

Un front que sillonne la foudre des batailles
Un front ceint de lauriers, par le temps blanchi,
Ne fut jamais si grand, courbé sous la mitraille,
Que devant l'Eternel, que son cœur a fléchi.

**

Comme pour tant de nos actes, il faut tenir compte de l'intention plus que du talent de l'auteur.

Pour ma part, je m'estimerai heureux si j'ai pu vous émouvoir par le récit des épreuves de ce brave homme, notre compatriote, et si j'ai contribué à sauver de l'oubli la mémoire de ce vieil et honnête soldat. Il a vu s'effondrer un monde, jouant dans ce drame un rôle modeste, mais parfois dramatique. Son mérite est sans doute de ne pas avoir tiré de profits de ces jours troublés qui, pour tant d'autres, plus habiles, certes, sans courir les mêmes dangers, ont marqué l'accession aux honneurs et à la fortune.

René TROCHON de LORIÈRE.